LE MAG EN LIEN AVEC LES HABITANTS DE LA VILLE

Commentry

N° 36 - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2021 // WWW.COMMENTRY.FR // VILLEDECOMMENTRY

p. 12

Se réinventer, en fonction des saisons et des évolutions du climat

À LA UNE p. 4
Commentry labellisée " Petites villes de demain "

TRAVAUX p. 6 - 9
Améliorer le cadre de vie

DOSSIER p. 16 - 20
Le CCAS à l'action

HOMMAGE p. 26
Jean Landron

Commentry

REDONNONS DES COULEURS À COMMENTRY

Chères Commentryennes, Chers Commentryens,
Chères et Chers Ami.e.s,

Après un été qui nous a offert des moments forts en animations, ce qui fut une bouffée d'air frais bienvenue, les élèves ont pu faire leur rentrée dans nos écoles. Elles ont connu de multiples travaux avec toujours pour objectif d'améliorer la qualité de la scolarité.

Le temps est désormais aux préparatifs des fêtes :
le marché de Noël fera son retour du 17 au 21 décembre et vos commerçants se tiennent prêts à vous accueillir. Pour renforcer l'offre commerciale et accompagner les porteurs de projets, la commune envisage de recruter un manager de commerce dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain ».

Ce dispositif, pour lequel la commune a été sélectionnée par l'Etat, sera un soutien à notre démarche de redynamisation de la ville.

Autre bonne nouvelle : Commentry va accueillir un village d'enfants. Au-delà de l'intérêt social du projet, il va renforcer les effectifs scolaires et créer de l'activité localement. Il va par ailleurs donner enfin un avenir au site de la Chevantière qui a tant coûté à la commune.

Je sais que vous avez été nombreux à constater les difficultés d'entretien de la ville. L'interdiction des produits phytosanitaires et les conditions climatiques n'ont pas aidé. Pour autant, nous refusons l'inaction et l'équipe municipale comme les agents s'attachent à trouver des solutions. C'est pourquoi nous investissons dans la mécanisation et avons mis en place à l'automne une « brigade verte » de 4 agents contractuels. Cette opération sera renouvelée au printemps et nous en tirerons les bilans. Les premiers résultats sont là : le parfait entretien des cimetières à la Toussaint en est un témoignage.

Notre ville bouge : la saison culturelle lancée en septembre offre une palette d'événements où chacun trouvera son bonheur.

Notre ville change : de nombreux travaux ont été engagés en 2021. Ils peuvent occasionner parfois quelques contraintes et même susciter un peu de nostalgie. C'est un sentiment légitime que je partage parfois tant nous aimons Commentry et son Histoire.
Cependant, comme tant d'autres avant nous, nous devons aussi regarder l'avenir et revitaliser notre ville. En 2022, la rénovation de la rue Jean-Jacques Rousseau sera amorcée : il s'agit de végétaliser l'espace public avec la plantation de nouveaux arbres, de créer des voies douces, d'améliorer le cadre de vie. Aux côtés du bailleur social Évoléa et grâce à son expertise nous planifions « Commentry de demain », nous agissons pour la création de nouveaux locaux commerciaux, pour la réhabilitation de bâtiments en péril, pour un habitat locatif de qualité, et pour un urbanisme au service de l'usager.

Nous voulons, avec vous, redonner des couleurs à Commentry.

Enfin, je souhaite pouvoir vous convier régulièrement à des réunions publiques afin d'échanger sur l'action municipale. Nous vous tiendrons prochainement au courant de ces initiatives.

" Nous allons poursuivre une politique municipale volontariste en faveur de votre pouvoir d'achat et tout faire pour qu'il fasse bon vivre à Commentry ".

Nous sommes à quelques semaines des fêtes de fin d'année, nous les abordons toujours avec l'impatience du bonheur qu'elles nous procurent. Cependant, notre pensée ne peut se détourner de celles et ceux qui souffrent… La hausse des prix, la crise morale et sociale s'ajoutant à la crise sanitaire, les inquiétudes pour l'avenir, contribuent à une dégradation du niveau de vie qui, soit nous frappe déjà, soit nous rattrape peu à peu. Nous ne pouvons pas, à l'échelle municipale, répondre à ces problématiques d'ordre global, mais nous devons travailler à ce que notre action serve de bouclier. Nous allons poursuivre une politique municipale volontariste en faveur de votre pouvoir d'achat et tout faire pour qu'il fasse bon vivre à Commentry.

Je vous souhaite les meilleures fêtes possible avec une pensée reconnaissante pour celles et ceux qui seront au travail durant ces jours de réjouissances et **je vous donne rendez-vous le 17 décembre à partir de 18h, pour l'inauguration du Marché de Noël et les voeux à l'ensemble de la population.**

Pour 2022, je vous souhaite de vivre pleinement, car comme l'a écrit Albert Camus : « Vivre, c'est ne pas se résigner ».

Sylvain Bourdier,
Votre Maire

Le Maire et les adjoints reçoivent en mairie les Commentryennes et les Commentryens qui le souhaitent.
Contact : 0470083331 ou en envoyant un courriel à cabinetdumaire@ville-commentry.fr

MÉMO 5 infos utiles

1 VŒUX DU MAIRE POUR TOUS

Entouré de la municipalité, **Sylvain Bourdier**, Maire de Commentry, est très heureux de convier les Commentryennes et les Commentryens à sa première cérémonie des vœux à la population, **vendredi 17 décembre à 19h**, place du 14 juillet.
Ce moment fraternel sera précédé de l'inauguration du Marché de Noël à 18h en présence du Libellula Orchestra.

2 RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population Commentryenne devait avoir lieu en janvier 2021. En raison de la crise sanitaire, il a été reporté à la période **du 20 janvier au 19 février 2022**. Lors de cette opération, quinze agents prendront contact avec la population pour déposer les questionnaires et/ou fournir des codes d'accès aux personnes souhaitant répondre par Internet. Les agents recenseurs seront munis d'une carte professionnelle avec photo individuelle.

3 SICTOM - AVEC CLIIINK, TRIEZ! CLIIINKEZ!! GAGNEZ!!!

Depuis le 4 octobre, le SICTOM Région Montluçonnaise propose à ses habitants le système Cliiink, un programme qui récompense les trieurs des emballages en verre. Dans ce cadre, Commentry bénéficie de nouveaux conteneurs. Déposez des bouteilles en verre dans ce conteneur et cumulez des points (1point/emballage verre). Ils sont à échanger sur le site www.cliiink.fr contre des offres au choix : cadeaux ou bons de réduction à valoir dans des commerces locaux et enseignes partenaires de l'opération.
Renseignements : SICTOM au 04 70 64 23 80.

4 PLATEFORME SAMU SANTÉ

La plateforme Samu Santé mise en place depuis 2020 a pour but d'éviter des passages aux urgences inutiles aux personnes âgées en situation de fragilité, pour lesquelles le maintien à domicile est difficile ou qui souffrent d'une baisse de l'état général. Sa mission est d'accompagner et coordonner le parcours de soins de la personne âgée. Pour joindre la plateforme, contactez le 04 70 48 59 93 (du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30). En cas de situation de détresse ou pour être redirigé vers un organisme de permanence des soins, appelez le "15".

5 BOÎTE AUX LETTRES DE LA CPAM

Vous êtes nombreux à interpeller la commune face à l'absence de boîte aux lettres à l'extérieur du local commentryen de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Le Maire a sollicité la Sécurité Sociale pour relayer cette demande. Dans sa réponse, l'organisme considère malheureusement qu'une boîte aux lettres « ne semble pas répondre aux besoins et aux attentes » car « il n'est pas en mesure de relever quotidiennement (...) une boite aux lettres (...) ce qui pourrait avoir pour conséquence de pénaliser ou resteindre les délais des assurés »

SOMMAIRE

ÉDITO p. 2
À LA UNE p. 4-5
TRAVAUX p. 6-9
ACTIVITÉ p. 10
MOBILITÉ p. 11
DOSSIERS p. 12-20
EN DIRECT... DU CONSEIL MUNICIPAL p. 21-23
EXPRESSIONS p. 24
TRAVAIL DE MÉMOIRE p. 24-25
HOMMAGE P. 26
D'ICI ET D'AILLEURS p. 27-29
AGENDA p. 30-31

Joël Giraud, Secrétaire d'Etat chargé de la Ruralité, était en déplacement à Commentry le 13 septembre dernier, répondant à l'invitation du Maire, pour découvrir les projets structurants de la commune dont certains sont accompagnés par l'État.

Commentry labellisée « Petites Villes de Demain »

Commentry a été retenue par l'Etat pour bénéficier du dispositif « Petites Villes de Demain ». Ce programme vise à accompagner tout au long du mandat, jusqu'à 2026, les collectivités ayant un rôle de centralité pour améliorer les conditions de vie des habitants et des territoires alentour.

Ce plan, lancé en 2020, est piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les préfets. « Petites Villes de Demain » est le résultat de la coopération de plusieurs Ministères et services de l'Etat, de partenaires et financeurs, ainsi que de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France. L'objectif : soutenir et faciliter les dynamiques déjà engagées localement, en prenant en compte l'aspect écologique, la recherche d'attractivité du territoire, et en renforçant les moyens des élus pour bâtir et concrétiser leur projet de territoire.

La commune de Commentry, déjà engagée dans un plan de reconquête de centre-ville, travaille donc depuis plusieurs mois à un plan d'actions. Concrètement « Petites Villes de Demain » offre à notre commune deux leviers d'action :

- **l'ingénierie, l'accompagnement des projets**, avec le financement d'un poste de Chef de Projet intercommunal qui travaille pour un quart de son temps à Commentry et d'un manager de commerce, en cours de recrutement à mi-temps par la Ville ;
- **la mobilisation de tous les dispositifs de l'Etat** pour favoriser la redynamisation et le soutien aux projets structurants. Ainsi, à Commentry, le fonds pour le recyclage des friches sera sollicité pour agir sur les bâtiments en péril imminent. La Ville a bénéficié par quatre fois cette année d'un soutien à l'investissement dans le cadre du plan France Relance.

Dans cette dynamique, Commentry a postulé et a été retenue pour accueillir un espace culturel d'un nouveau type, une « Micro-folie », qui allie musée numérique et lieu de découverte et d'animation culturelle pour tous. Par ailleurs, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires assiste également les collectivités par la mise en place d'un conseiller numérique dédié à aider les habitants dans l'usage des nouvelles technologies.

Développer l'habitat en cœur de ville

Pour Commentry, la question de l'habitat ancien est une priorité. Pour l'aider dans sa démarche de rénovation, elle s'appuie sur un partenaire de choix, le bailleur social ÉVOLÉA. Des projets sont d'ores et déjà à l'étude au premier rang desquels la réhabilitation de la place Martenot avec la volonté d'accueillir un restaurateur. Début 2022, c'est la rénovation de la rue Jean-Jacques Rousseau par la commune qui sera au cœur de l'action, ainsi que la construction par Evoléa du nouveau bâtiment jouxtant la pharmacie Lafanechère, composé de logements et de locaux commerciaux.

Soutenir l'installation de nouveaux porteurs de projets commerciaux

Outre les actions en matière d'urbanisme, le dispositif « Petites Villes de Demain » est un facilitateur pour l'installation commerciale. Un état des lieux de l'ensemble des vitrines et de leur accessibilité sera notamment réalisé par le futur manager de commerce. L'objectif est de redynamiser l'offre commerciale et d'accompagner les projets d'installation, ainsi que de soutenir l'animation locale.

Commentry accueillera un village d'enfants en 2023

Commentry ne déroge pas à son ADN : terre d'accueil depuis des décennies, notre ville va très prochainement recevoir un village d'enfants placés, destiné aux fratries. Cette unité indépendante sera gérée par SOS Villages Enfants en lien étroit avec l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Le Conseil départemental de l'Allier avait lancé en 2020 un appel à projet auprès des communes pour la création de deux villages d'enfants. La candidature présentée par la commune de Commentry a été retenue, avec celle de Cusset. L'enjeu est de taille : ne pas séparer les frères et sœurs placés par décision de justice.

Le site de la Chevantière enfin valorisé

La volonté est de permettre aux enfants placés de vivre le plus normalement possible et de bénéficier de l'ensemble des atouts de la commune, en terme de scolarité, de services de proximité, de cadre de vie, d'accès à la culture, au sport, à la vie associative...

La commune met pour cela à disposition de l'association des terrains viabilisés. Il s'agira de plusieurs maisons qui s'intégreront parfaitement dans le quartier.

Au-delà de l'intérêt primordial pour le bien-être des enfants, ce projet est une bonne nouvelle pour la commune et son dynamisme, avec la création d'environ 30 emplois directs, et pour nos écoles qui verront leurs effectifs stabilisés.

Il permet par ailleurs de donner enfin un avenir au site de la Chevantière.

Dans une volonté de concertation et d'information, les riverains seront prochainement invités à une réunion avec SOS Villages d'Enfants France et la municipalité.

Isabelle Moret,

Directrice Générale de SOS Villages d'Enfants France

Pourquoi Commentry vous a-t-elle séduite ?

Nous plaçons l'enfant au cœur de notre projet. Nous croyons en sa capacité à dépasser ses traumatismes et à se développer, si un environnement favorable lui est offert dans le contexte du placement. Commentry répondait le mieux aux critères énoncés dans l'appel à projet, mettant en avant sa capacité à accueillir les enfants et les équipes dans les meilleures conditions. Votre ville offrira aux enfants un accès à l'éducation avec la présence d'écoles maternelles et élémentaires ainsi que d'un collège et d'un lycée. De plus, elle offre un accès aux services médicaux de base ainsi qu'à un tissu associatif riche dans les domaines sportif, culturel et de loisirs. Tous ces éléments nous ont amené à penser que Commentry saurait tout à fait apporter aux enfants un environnement favorable à leur épanouissement et leur bien-être. J'ajoute avoir été moi-même sensible aux atouts de la ville et suis convaincue que les enfants s'y sentiront bien.

Coup de neuf
dans les écoles

Durant la période estivale, la municipalité s'est attachée à l'entretien des bâtiments de nos écoles afin que les enfants et les équipes pédagogiques évoluent dans un environnement agréable et bien entretenu.

À L'ÉCOLE ÉDITH BUSSERON

CONSTRUCTION DE SANITAIRES ET D'UN PRÉAU

L'école Edith Busseron est équipée depuis cette rentrée scolaire d'un nouvel ensemble de sanitaires répondant aux normes actuelles, intégrant un local de rangement, un préau d'une surface de 115 m² ainsi qu'une coursive protégée des intempéries.
Montant des travaux : 412 480 € HT. Ce projet a bénéficié d'une subvention du Conseil départemental de 97 508 €.

RÉFECTION SUITE À INCENDIE

Suite à l'incendie qui avait endommagé le deuxième étage du bâtiment D de l'école Édith Busseron l'an dernier, des travaux de rénovation des salles et du couloir ont été réalisés. L'équipe enseignante et les écoliers peuvent ainsi se réapproprier les locaux.
Montant des travaux : 109 661 € HT
Des volets roulants ont été installés dans une classe et des protections solaires dans les classes 14 et 15.
Montant des travaux : 6 613 € HT.

En bref

Lors de l'inauguration des travaux de l'école Edith Busseron, le Maire, Sylvain Bourdier, a souligné l'investissement majeur que constitue ce nouvel ensemble, qui participe aux actions d'amélioration des conditions d'études et de vie des enfants et des familles, aux côtés des différents dispositifs mis en place depuis un an pour la jeunesse et les familles.
La municipalité souhaite maintenir un rythme soutenu d'investissement pour réhabiliter les infrastructures communales, que ce soit par la commande publique ou par des travaux en régie assurés par les agents de la ville.

À L'ÉCOLE MATERNELLE DU BOURBONNAIS →

Durant l'été, la réfection des sols des classes était au programme. De nouveaux sols plastiques ont été posés dans deux salles de classe, le dortoir et la bibliothèque.
Montant des travaux : 22 477 € HT

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE POURCHEROUX

À l'école de Pourcheroux, des volets roulants ont été installés dans une classe.

À L'ÉCOLE DU VIEUX-BOURG

Des travaux ont été entrepris cet automne à l'accueil périscolaire de l'école du Vieux-Bourg. Une ouverture a été créée afin de mutualiser les sanitaires de l'école avec l'accueil périscolaire. La distribution des pièces a été modifiée afin d'améliorer la surveillance des enfants.
Montant des travaux : 9 000 € TTC.

Une aire de jeux a également été installée pour les maternelles.

À L'ÉCOLE DU BOIS ↓

À l'école du Bois, les plus grands bénéficient depuis la fin de l'année scolaire dernière d'une nouvelle aire de jeu dans la cour.

Du côté des effectifs

Depuis la rentrée scolaire, les effectifs des écoles sont stabilisés : l'école maternelle du Bourbonnais compte 68 élèves, la maternelle du Bois 60 élèves, l'école de Pourcheroux 58 élèves, l'école du Vieux-Bourg 126 élèves et l'école Edith Busseron 164 élèves soit un total de 476 enfants qui fréquentent nos écoles.

VOIRIE ET PATRIMOINE COMMUNAL

Des travaux
pour votre cadre de vie

De nombreux travaux ont été réalisés ou sont en cours dans notre commune. Améliorer le cadre de vie de toutes et tous, dans l'ensemble de la ville, est l'une des priorités de vos élus.

Sur le secteur de Signevarine, plusieurs rues ont vu la remise en état des conduites d'eau et des divers branchements par le SMEA. La commune se chargeait de la réfection des trottoirs et de la reprise de la collecte des eaux pluviales. **La rue Henri Châtain**, sur la portion comprise entre Adisséo et le Pont SNCF, a vu sa chaussée recalibrée et renforcée. La voie a reçu une couche de roulement constituée d'un enduit gravillonné bicouche. La réfection de toiture du gymnase 1 et la démolition de l'habitation dans le virage de **la rue Denis Papin** sont achevées. Ces travaux d'isolation et de sécurité étaient nécessaires pour les usagers.

Les agents du Centre Technique Municipal ont repris le chemin de l'ancienne ligne reliant les lieux-dits **la Grange à Chaumier** et le chemin N° 12 du Moulin de Signevarine à Chantoiseau du haut. En partie ou en totalité selon le secteur, les agents ont dû recomposer, stabiliser et redéfinir ces deux chemins.

La rénovation du beffroi de l'Hôtel de Ville est en cours de réalisation. Ces travaux étaient devenus indispensables et urgents au vu de la vétusté. Après la mise en place de cet imposant échafaudage en façade, la dépose du paratonnerre et de la girouette, le renforcement des poteaux extérieurs de l'ossature, le remplacement des corniches, consoles et du fronton seront effectués. La totalité de la zinguerie du beffroi sera rénovée à l'identique de l'existant.

L'église du Sacré-Coeur a pu rouvrir car les travaux de rénovation de toiture sont, pour le moment, suspendus devant la nécessité de réaliser des études supplémentaires sur la stabilité du plafond.

Crédit : Cabinet Brunnera

LA RUE DU DOCTEUR LÉON THIVRIER SE MODERNISE

Dans le cadre du programme Reconquête Centre-Ville Centre-Bourg (RCVCB), la rue du Dr Léon Thivrier, côté Place Stalingrad, est en cours d'aménagement. Les travaux préalables des réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été réalisés par le SMEA à l'automne.

La rue aura le même aspect final que la rue de l'Hôtel de Ville sans ressaut de bordures. Les trottoirs répondants aux normes PMR seront en enrobés rouges.

La rue sera entièrement en sens unique, de la rue de l'Hôtel de Ville jusqu'à la rue Jean Jaurès. Dans cette continuité, la sortie actuelle sur la rue Jean Jaurès sur 2 voies sera réduite à une seule. Un stationnement unilatéral alterné sera mis en place.

Montant des travaux : 119 598,68 € HT
Ville de Commentry : 70 598,68 € HT
Subvention RCVCB (Département) : 49 000 € HT

CURE DE JOUVENCE POUR LA RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

La rue Jean-Jacques Rousseau va connaître un rajeunissement. La réunion publique du 25 septembre a permis de présenter le projet aux riverains.

Les principaux axes du projet :
- Sécurisation des piétons avec deux zones 30, un éloignement de la voie à 8 m des habitations et mise aux normes PMR
- Plantation de 50 arbres et végétalisation de l'espace public
- Mise en place de deux voies douces
- Rapprochement des stationnements côté maisons
- Mise en place de points de collecte des ordures ménagères

Au préalable, seront réalisés par le SMEA des travaux d'eau et assainissement. Le SDE 03 interviendra également pour l'enfouissement et la réfection des réseaux électriques et de l'éclairage public.

Montant des travaux :
Estimation 540 000 € HT
Subvention RCVCB (Département) : 162 000 € HT

Ils se sont installés récemment à Commentry

Boulangerie Tavares

Antonio Tavares, votre artisan boulanger, vous accueille au 43 rue Christophe Thivrier. Divers pains, viennoiseries, sandwichs, pizzas... vous attendent. Pensez à vos commandes pour les fêtes.
Ouvert du mercredi au samedi de 6h15 à 17h30
et le dimanche de 7h à 12h30.
Rens. Boulangerie Tavares - 06 45 90 69 12

Boutique ETERNEL

Marylène Stoeckel vous propose, depuis son domicile à Commentry, la vente de vêtements et accessoires pour femmes. Retrouvez tous les produits et infos sur la page Facebook Eternel. Horaires adaptés et livraison possible.
Rens. Boutique Eternel - 06.87.25.36.41

AUSUN Energy

Mrad Bilel, votre conseiller énergie, vous propose un accompagnement énergétique sur mesure pour votre habitat. Isolation thermique extérieure ou des combles, panneaux solaires, pompe à chaleur...
Rens. Mrad Bilel - 07 50 38 45 10

Gîte de la libellule

Le nouveau gîte 4 étoiles « la libellule » a récemment ouvert ses portes à Commentry. Un gîte haut de gamme, décoré avec goût, entièrement équipé avec un espace extérieur privatif.
Rens. Joëlle Brière - 06 09 67 47 35 - www.gite-commentry.fr

En bref

Ouverture prochaine de la résidence Héraclide

Au cœur de Commentry, à proximité des commerces et des services, la future résidence commence à sortir de terre. Elle sera une nouvelle offre pour les seniors désireux de continuer de vivre à domicile, dans un logement mieux adapté à leurs besoins.
Renseignez-vous dès à présent : 04 43 03 27 61

Libellus Commentry
Transport à la demande

Mobilité : mieux vous connaître, c'est mieux vous servir

Depuis le 15 avril 2021, dans la continuité de la cantine à 1 €, la municipalité a souhaité offrir un service de transport à la demande (T.A.D) accessible à tous les Commentryens et toutes les Commentryennes pour 1 € l'aller-retour.
Après 7 mois de fonctionnement, la Ville de Commentry souhaite recueillir l'avis des usagers sur ce service municipal afin de mieux vous satisfaire.

Merci de consacrer quelques minutes pour répondre à ce questionnaire à remettre en Mairie.

1. Par rapport aux prestations du Libellus, diriez-vous que vous êtes globalement :
❑ Très satisfait ❑ Assez satisfait ❑ Peu satisfait ❑ Pas du tout satisfait

2. Lors de vos appels pour réserver, l'accueil qui vous est réservé est globalement :
❑ Très satisfaisant ❑ Assez satisfaisant ❑ Peu satisfaisant ❑ Pas du tout satisfaisant

3. Lorsque vous empruntez le Libellus, diriez-vous que l'accueil du chauffeur est :
❑ Très satisfaisant ❑ Assez satisfaisant ❑ Peu satisfaisant ❑ Pas du tout satisfaisant

4. Vous empruntez le TAD Libellus pour : (vous pouvez cocher plusieurs cases)
❑ Rendre visite à des amis/pour vos loisirs ❑ Courses / Rdv médicaux
❑ Démarches administratives ❑ Autre : .....

5. Quelles seraient, pour vous, les améliorations les plus importantes à apporter ?
❑ Modifier les horaires de fonctionnement
Précisez ci-dessous vos préférences :

.....

.....

Le service fonctionne actuellement les mardis et les jeudis de 14h00 à 18h00 et les vendredis de 8h30 à 12h30. Il est également en place le jour de la Toussaint et gratuitement les jours d'élections.

❑ Mettre en place d'autres points d'arrêt. Précisez ci-dessous vos préférences :

.....

❑ L'accueil et le confort lors de votre trajet dans le véhicule
❑ D'autres améliorations souhaitées ? Lesquelles ? : .....

.....

❑ Aucune amélioration souhaitée. Tout me convient.

6. À quelle fréquence empruntez-vous le transport à la demande Libellus ? (ne cocher qu'une seule case)
❑ toutes les semaines ❑ 1 à 3 fois par mois ❑ quelques fois par an
❑ jamais (le service ne me convient pas)

7. Vous avez autre chose à nous dire concernant le Libellus, n'hésitez pas :

.....

.....

Quelques renseignements pour nos statistiques et pouvoir vous répondre :
Votre NOM .....
Votre PRENOM .....
Votre ADRESSE .....
Votre NUMERO DE TELEPHONE .....
Vous êtes : ❑ Un homme / ❑ Une femme
Quel est votre âge ? .....

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre à la Mairie de Commentry de recenser les avis des usagers concernant le transport à la demande Libellus. Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées uniquement à un traitement interne *« qualité »* géré exclusivement par la Ville de Commentry. Elles ne sont transmises à aucun tiers non autorisé ni à titre onéreux ni à titre gratuit.
Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'établir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après la mort et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le cabinet du Maire 04.70.08 33 30. Courriel : cabinetdumaire@ville-commentry.fr

PAROLE D'ÉLU

Sylvain Bourdier,

Maire

« Les conditions climatiques que nous avons vécues au printemps et en été ont été exceptionnelles, tout le monde a pu constater dans son jardin que la pousse incessante des végétaux était assez inhabituelle. Les rues de la ville n'ont pas été épargnées, puisque la collectivité ne peut plus utiliser les désherbants traditionnels, et ce malgré les efforts engagés depuis un peu plus d'un an, qui ont touché en priorité le centre-ville.
Mais nous ne devons certainement pas céder à la résignation ! Si nous voulons améliorer les choses, nous devons essayer, faire des expérimentations, dont nous saurons tirer les bilans au fil des mois. C'est pourquoi, j'ai engagé une réflexion avec les agents pour tester de nouveles méthodes d'organisation afin d'améliorer l'entretien de la ville. »

Se réinventer en fonction des saisons et des évolutions climatiques

Depuis le 1er janvier 2017, la loi Labbé dite loi « Zéro phyto » interdit l'utilisation des produits phytosanitaires aux collectivités et professionnels pour l'entretien de leurs espaces verts. Notre commune est donc engagée dans cette démarche, abandonnant les substances chimiques au profit de pratiques plus respectueuses de la santé et de l'environnement. Cette gestion écologique des espaces verts publics demande une adaptation des us et coutumes sur le long terme pour les agents d'entretien et les habitants de notre ville. Comment peut-on ensemble faire avancer nos façons d'agir, appréhender autrement notre vision de l'entretien de l'espace public, tout en préservant notre cadre de vie ?

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

CHANGER DE REGARD SUR LA VILLE

Il est important de prendre conscience que les nouveaux modes de gestion n'auront jamais les mêmes résultats radicaux et destructeurs que les pesticides. Il nous faut donc apprendre à changer de regard sur la place de la végétation dans la ville et les nouveaux aménagements communaux doivent prendre en compte cet enjeu.
De plus, dès lors que les conditions météorologiques exceptionnelles favorisent la pousse, comme ce fût le cas cette année, et malgré toute la bonne volonté dont font preuve les agents, la nature reprend très vite ses droits et il est presque impossible de la maîtriser à grande échelle.

Paillage

UN VÉRITABLE DÉFI POUR LA MUNICIPALITÉ

Le défi pour la municipalité est donc de repenser les méthodes de travail afin que la qualité d'entretien des espaces verts dans les années qui viennent soit acceptable par le plus grand nombre. Si l'enjeu est a fortiori d'allier qualité de l'entretien des espaces publics et retour à la végétation dans la ville, cela nécessite une réorganisation interne et des modifications en matière de procédés sur le long terme.

La collectivité s'oriente sur la pratique de la gestion différenciée (GD) qui repose sur une approche raisonnée de l'entretien des espaces verts. Le principe : appliquer à chaque espace le mode d'entretien le plus adapté en tenant compte de son utilisation, sa situation, afin de favoriser la biodiversité.

Pour ce faire, plusieurs alternatives existent et sont d'ores et déjà en application sur Commentry, comme :

- la mise en place de méthodes pour prévenir les besoins en désherbage (paillage, engazonnement...),
- le recours à des techniques alternatives (désherbage mécanique, thermique ou manuel),
- accueillir et accepter la végétation spontanée en certains lieux,
- la semence de jachère fleurie pour apporter un refuge pour les insectes et un plaisir pour les yeux,
- la mise en place de planning de passage des équipes aux cimetières, comme outil d'information auprès des usagers.

Si certaines techniques soulagent les équipes, d'autres demandent un temps d'intervention plus important qu'à l'époque des produits phytosanitaires, et ce, dans un contexte où le budget communal est de plus en plus contraint.

La collectivité doit alors relever le défi : ne pas augmenter sa masse salariale tout en garantissant un bon niveau de service public. Les agents de la commune doivent donc innover et imaginer d'autres solutions.

Balayeuse

Désherbage thermique

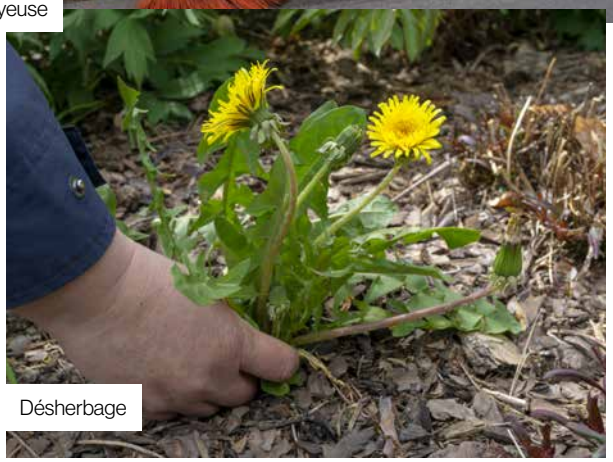
Désherbage

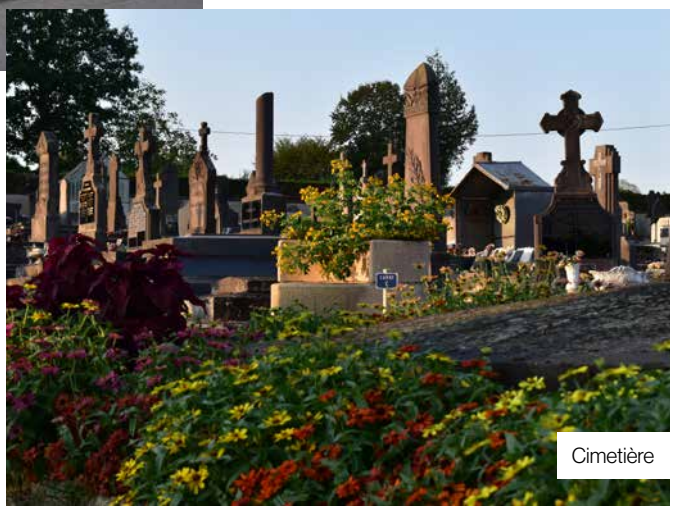
Cimetière

À savoir

La brigade verte, c'est quoi ?

- Embauche d'une équipe de 4 personnes en contrat pour une durée de 2 mois.
- Les agents sont accompagnés sur le terrain par un chef d'équipe du Centre Technique Municipal.
- Leur rôle : désherbage des pieds de maison, des fils d'eau, des trottoirs en tuf...
- Un planning sur 9 semaines a été établi avec 9 secteurs différents répartis sur la commune (centre-ville, cimetière ville, cité des Brûlés / cité Taffanel...)

Une brigade verte pour faire face à la saisonnalité

Il est important de rappeler qu'il existe deux périodes sensibles en matière d'entretien des espaces verts, durant lesquelles la pousse et la taille interviennent : le printemps et l'automne.

Partant de ce constat, la Municipalité a décidé de mettre en place une brigade verte avec un renfort de personnel sous contrat pour faire face à l'accroissement des besoins durant ces deux périodes délicates.

Les objectifs sont simples : maîtriser la propagation de la végétation, réussir à obtenir un bon niveau d'entretien, ne pas accumuler de retard et ainsi améliorer la satisfaction de la population.

A masse salariale constante, les agents permanents du Centre Technique Municipal peuvent se consacrer à d'autres missions.

Expérimenter d'autres usages

La Municipalité et les services se sont également penchés sur les avantages que peut offrir la mécanisation, à travers par exemple des robots de tonte, afin de faciliter le travail des agents en charge de l'entretien du cadre de vie et de libérer du temps pour se consacrer à d'autres tâches. Entre diminution substantielle du bilan carbone, suppression des nuisances sonores, capacité d'autonomie, et gain de temps, ces outils permettent de s'ouvrir à une nouvelle stratégie d'entretien, sur des surfaces « faciles » comme les stades.

À savoir

Un robot de tonte en phase d'expérimentation

Un robot de tonte a été mis à l'essai à partir du 7 août sur deux zones stratégiques de la piscine :

→ Côté baignade avec une tonte de 03 h 00 à 08 h 30 puis de 19 h 30 à 23 h 30

→ Côté parking avec une tonte de 10 h 00 à 18 h 00

Un zonage de tonte est établi au préalable grâce à un GPS. Le robot permet un gain de temps significatif pour les agents du CTM.
Ce type de dispositif pourrait également être positionné sur les stades de Commentry. L'équipement est pucé et sécurisé pour éviter tout risque de vol ou de vandalisme.

Coût estimé : 7 200 € TTC comprenant 2 entretiens par an

PAROLE D'ÉLUE

Pierrette BORD,

Conseillère municipale déléguée au cadre de vie, à l'environnement et à l'écologie.

« Sensibiliser sur l'importance de la préservation de la biodiversité est un enjeu majeur. Il ne peut pas y avoir de retour en arrière. Les produits phytosanitaires sont nocifs pour nous tous. C'est une question de santé publique. Il existe aussi une attente de végétalisation de la ville. Il faut réussir l'équilibre entre ces points et la préservation du cadre de vie. C'est pourquoi, nous devons apprendre à vivre avec le végétal et non contre, sans fatalité. La transformation de l'espace urbain, l'aménagement de voies douces, la végétalisation de la cité, tout en garantissant un entretien acceptable de la ville constituent le fil conducteur de notre action ».

Une partie des membres du Conseil d'Administration du CCAS.

La Commune engagée
aux côtés du CCAS contre la précarité

Accompagnement auprès des plus démunis, aide à l'insertion professionnelle, soutien aux seniors, accès au logement et à la santé, prévention auprès des familles, la Commune de Commentry agit activement avec l'aide du Centre Communal d'Action Sociale. Le CCAS assure une action globale définie en deux pôles : action sociale et personnes âgées et en situation de handicap.

Le pôle action sociale intervient sur :

- l'accompagnement social budgétaire et l'accès aux droits
  - demandes d'aides financières du CCAS (santé, mobilité, maintien dans le logement, aide à la culture…)
  - demandes d'aides financières auprès d'autres organismes (fonds de solidarité pour le logement, caisse d'allocations familiales…)
  - accès à la santé (demande de complémentaire Santé Solidaire, aide financière Caisse Primaire d'Assurance Maladie…)
  - Instruction des dossiers MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées), invalidité, retraite…
- l'accompagnement social insertion
  - demande et suivi des bénéficiaires RSA
  - domiciliation des personnes sans domicile fixe
  - accompagnement en logement d'insertion
- les actions en lien avec les partenaires
  - orientations vers les associations d'aide alimentaire (Restos du cœur, SOLAL…)
  - accompagnement à la santé (ISBA Santé Prévention)
  - ateliers collectifs
  - Mission Locale, Pôle Emploi, Conseil Départemental…

Le pôle personnes âgées / personnes en situation de handicap qui intervient sur :

- l'instruction des dossiers d'aide légale
  - placement dans les structures adaptées
  - requêtes relatives à l'obligation alimentaire
- la gestion d'un service prestataire d'aide à domicile pour les actes de la vie quotidienne avec possibilité de financement
- la téléassistance
- la Veille Sociale Locale (en cas de canicule, pandémie…)
- les ateliers prévention santé (nutrition seniors, mémoire…)
- les aides aux seniors les plus fragiles
- les repas et colis des aînés
- l'accès à l'université du temps de vivre (+55 ans)

Analyse des besoins sociaux, un diagnostic au service de tous

Un comité de pilotage a été constitué afin d'établir un diagnostic portant sur une analyse des besoins sociaux de la population Commentryenne. Cette démarche vise à développer la politique sociale locale et à adapter l'offre du CCAS de Commentry aux nouvelles nécessités. Il s'agit de proposer des actions concrètes conformes aux nouveaux besoins des habitants du territoire. S'inscrivant dans une démarche au long cours, l'analyse des besoins sociaux sera un véritable outil au service d'un projet commun social communal.

La liste des aides actuelles est disponible sur le site www.commentry.fr, à la demande auprès de l'accueil de l'hôtel de ville et évidemment au CCAS.

CCAS Commentry
Centre Communal Action Sociale

PRATIQUE

CCAS de Commentry - Maison des services et de la solidarité, 22 avenue Marx Dormoy 03600 COMMENTRY Tel. 04 70 09 70 70 ccas@ville-commentry.fr

Accueil du public : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - le samedi de 9h à 12h

Accueil téléphonique : l'accueil téléphonique est assuré sur les mêmes jours de 8h à 12h et de 13h à 17h. En dehors de ces horaires un répondeur téléphonique, interrogeable à distance recueille les appels et les messages.

PAROLE D'ÉLUE

Emmanuelle Michon

Adjointe aux affaires sociales

« La municipalité souhaite contribuer à l'accès à la santé, à l'autonomie et à une politique sociale pour tous, tout en travaillant main dans la main avec les associations solidaires. Notre approche de l'action sociale se veut transversale.
Le CCAS, animé par son conseil d'administration, constitue un véritable levier au service des habitants. J'apprécie le professionnalisme des équipes : travailleurs sociaux, administratifs, aides à domicile...
Je tiens à ce qu'ensemble, CCAS, commune, partenaires, nous puissions faire naître de jolies choses pour les Commentryennes et les Commentryens.
Portés par une analyse des besoins sociaux réalisée en interne, je souhaite que nous définissions un projet social clair, cohérent et ambitieux. C'est ma principale priorité. »

Paroles de Professionnelles
Comment définissez-vous votre métier ?

Marlène Bourseaud
Responsable du Pôle Personnes Âgées

Le champ est vaste mais lorsque des signes de fragilité tant sur le plan physique que psychologique ou d'isolement ont été identifiés, nous offrons avec son consentement un véritable accompagnement à la personne âgée et/ou en situation de handicap. Notre métier, c'est apporter des solutions sur mesure et personnalisées afin de faciliter le maintien à domicile, avec respect et bienveillance. Pour cela, il faut avoir une grande capacité d'écoute.
Je participe, en plus, aux actions d'animation auprès de ce public (repas, colis, ateliers prévention santé...).

Amélie Girbal
Responsable de l'accompagnement budgétaire et de l'accès aux droits

Sortir de la spirale infernale les personnes en difficulté financière est mon quotidien. Bien souvent, elles s'adressent en premier lieu à nous pour gérer une urgence comme une coupure d'électricité. Cette démarche peut être le levier pour identifier d'autres difficultés. Notre rôle est de gérer les urgences, mais aussi de mener un accompagnement dans la durée afin que les personnes accèdent à leurs droits et retrouvent le plus rapidement possible un équilibre social en fonction de leurs besoins et de leurs attentes. Mon poste me permet également de mener des actions collectives à destination des Commentryens grâce à des réseaux de professionnels.

Karine Inizan
Responsable de l'accompagnement insertion

Être travailleur social au CCAS, c'est accompagner tout Commentryen sans enfant mineur. Pour un jeune, cela passe par un travail avec nos partenaires (Allier Vers, la Mission Locale, le Département, le Foyer de Jeunes Travailleurs, le Point Information Jeunesse) pour lui rendre une place d'acteur qu'il n'envisageait plus. Pour une autre personne, c'est l'informer afin qu'elle accède à ses droits (Allocation de solidarité aux personnes âgées, Complémentaire Santé Solidaire, aide juridictionnelle) et tienne aussi compte de ses devoirs. C'est permettre à chacun de (re)découvrir ses potentialités, ses possibilités et sa place dans notre société.

Aides pour les Commentryens les plus fragiles

Le CCAS aide les personnes âgées de plus de 62 ans dont l'ensemble des revenus ne dépassent pas le plafond de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées) soit 906,81 € pour une personne seule et 1 407,82 € pour un couple et dont la totalité de l'épargne ne dépasse pas le plafond du LEP soit 7 750 €.

Cette aide financière sera délivrée pour les fêtes de fin d'année. La demande doit être déposée au CCAS **avant le 30 novembre 2021**.

Pour que la demande soit complète, le dossier devra comporter les documents suivants :
- livret de famille ou carte d'identité ;
- coordonnées téléphoniques ;
- justificatifs de revenus (extraits de compte des 3 derniers mois) ;
- dernier avis de non-imposition (2021 sur les revenus 2020) ;
- dernière taxe foncière ;
- RIB ;
- tableau récapitulatif des placements complété et signé par votre ou vos banques. Ce document est à retirer au CCAS ou téléchargeable sur le site de Commentry.

Repas des aînés et colis aux moins autonomes

Le traditionnel repas des seniors, offert par le Centre Communal d'Action Sociale, se déroulera à l'Agora le **dimanche 30 janvier 2022 à 12 h 00**. Il sera suivi d'un après-midi dansant. Tous les commentryens de plus de 65 ans peuvent y prendre part, ainsi que les conjoints de moins de 65 ans ou n'habitant pas Commentry, moyennant une contribution de 15 euros.
Les personnes âgées de plus de 80 ans ne pouvant pas y participer et les personnes de plus de 65 ans ayant un handicap reconnu par le service de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) du Conseil départemental en catégorie GIR 1 ou GIR 2 bénéficieront d'un colis, sous réserve d'une année au moins de résidence à Commentry (hors Ehpad). La distribution de ce colis se déroulera courant février 2022. Les inscriptions pour le repas ou le colis s'effectueront auprès du CCAS, 22 avenue Marx Dormoy au 2e étage (accessible par un ascenseur) :
- Mardi 21 décembre 2021 : 14h-16h30
- Jeudi 23 décembre 2021 : 9h30-11h30 et 14h-16h30
- Mardi 28 décembre 2021 : 14h-16h30
- Jeudi 30 décembre 2021 : 9h30-11h30 et 14h-16h30
- Mardi 4 janvier 2022 : 14h-16h30
- Jeudi 6 janvier 2022 : 9h30-11h30 et 14h-16h30
- Jeudi 13 janvier 2022 : 9h30-11h30 et 14h-16h30
- Mardi 18 janvier 2022 : 14h-16h30

Aucune inscription ne sera prise en dehors de ces créneaux horaires. Veuillez présenter une carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile d'au moins 1 an.

Sous réserve des dernières consignes sanitaires gouvernementales. passe sanitaire obligatoire.

Seniors
Le retour aux activités et aux rencontres

Après plusieurs mois d'interruption, les activités sportives et festives en direction des seniors reprennent au CCAS. C'est aussi le cas pour l'Amicale des retraités au Foyer des anciens.

ATELIER GYM SENIORS
Les ateliers de gym seniors reprennent du service, tous les jeudis de 11h00 à 12h00. Tant que le temps le permet, les séances ont lieux sous le préau du Forum puis, en cas de mauvais temps, salle Lafanechère.
Tarif : 80€ par personne, pour toute l'année scolaire de septembre à juin (Règlement à l'EPGV - paiement en plusieurs fois possible).

ATELIER ÉQUILIBRE
Les ateliers équilibre ont repris depuis le jeudi 18 novembre, de 10h à 11h, salle Lafanechère.

LE GOÛTER DU VIJON : UN MOMENT DE PARTAGE !
Alors que l'an dernier, la situation sanitaire avait empêché la municipalité d'organiser un moment convivial pour nos anciens, le Maire, Sylvain Bourdier et l'équipe municipale tenaient tout particulièrement à recevoir nos aînés cette année. Entre un café ou un verre de cidre et quelques gourmandises, une après-midi sympathique de retrouvailles et d'échanges a été proposée lors du Vijon, animée par le passage des artistes de la Compagnie Entr'Act. Les élus ont conclu ce rendez-vous en remettant aux participantes et aux participants un petit cadeau.

À LA RENCONTRE DE NOS ANCIENS
Emmanuelle Michon, Adjointe déléguée aux affaires sociales s'est rendue dernièrement au Foyer des Anciens, quelques jours après avoir rencontré, aux côtés du Maire, les résidents de la Maison Saint-Louis. Ces moments intergénérationnels sont précieux pour toutes et tous après une longue période d'isolement contraint.

LES ACTIVITÉS DU FOYER DES ANCIENS REDÉMARRENT
Après plusieurs mois de fermeture, l'Amicale des Retraités reprend du service en proposant un programme dynamique. Sorties, après-midis récréatives, concours de belote sauront créer du lien pour tous les seniors. Renseignez-vous les mardis et les jeudis.

EN DIRECT ...DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune (Code général des collectivités territoriales). Dans cette rubrique, nous revenons sur des décisions prises par vos élus. Les séances du conseil, qui se déroulent à l'Hôtel de Ville, sont publiques. Le compte-rendu est affiché sur le panneau à côté de la Mairie et téléchargeable sur le site Internet de la commune. **L'enregistrement des séances est disponible auprès du service Administration générale.**

Conseil municipal du 13 avril 2021

Budget primitif de l'exercice 2021

Lors de sa séance du 13 février 2021, le conseil municipal a débattu sur les orientations budgétaires et le plan d'investissement de la ville pour 2021 et 2022. A partir de ces orientations et des besoins recensés a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 adopté par les élus. La section de fonctionnement du budget principal s'élève à 16 399 800€, la section d'investissement à 6 437 489€.

Transport à la demande

La ville de Commentry souhaitant repenser le mode de fonctionnement de son transport à la demande afin de proposer un service efficient pour les habitants et plus économique pour la commune, il a été décidé de recourir à l'entreprise adaptée APM qui mettra à disposition un agent pour assurer la mission de chauffeur du Libellus avec un véhicule de la ville.

Répartition des subventions cotisations et participations aux associations et autres organismes

La Ville de Commentry s'appuie sur un milieu associatif très actif, c'est pourquoi la commune soutient les initiatives locales qui contribuent à l'accompagnement de certains publics, à l'animation et au développement du sport pour tous. L'ensemble des subventions représentent un montant global de 424 324€.

Redevance d'occupation du domaine public - Création de tarif

La commune de Commentry est engagée dans une politique de dynamisation de l'offre commerciale. Afin de permettre l'accueil d'activités de type « foodtruck » ou camion pizza, une tarification spécifique est adoptée (98€ par semestre à raison d'un jour de présence par semaine, avec raccordement électrique ; 82€ sans raccordement électrique ou 4€ par jour de présence ponctuelle sans raccordement, 5€ avec raccordement).

Convention d'exposition

L'Espace Culturel La Pléiade reçoit chaque année de nombreuses expositions : peintures, sculptures...Dans une volonté de sécuriser les échanges avec les exposants et de préciser les conditions d'exposition, une convention type est adoptée.

Convention de prêt d'œuvres d'art

La Ville de Commentry possède un fonds d'œuvres d'art dont certaines pièces ont été disposées dans des services municipaux mais aussi dans d'autres établissements comme l'OPAC, aujourd'hui Evoléa. Dans le but de sécuriser ce patrimoine et de faire rayonner ce fonds, une convention de prêt est adoptée.

Politique de régulation des collections de l'espace culturel La Pléiade

L'élimination de documents fait partie intégrante de la politique documentaire d'une médiathèque, au même titre que l'acquisition, la conservation ou le retrait de ces documents. En cas de mauvais état ou de contenu obsolète, les documents éliminés et remplacés seront détruits et, si possible, recyclés. Si le nombre d'exemplaires est trop important par rapport aux besoins, les documents en surplus seront proposés à des institutions qui pourraient en avoir besoin, vendus ou, à défaut détruits et, si possible, recyclés.

Avenants au contrat de Ville en veille active de Commentry

La politique de la ville est un enjeu essentiel pour la cohésion des territoires. Les contrats de ville ont été prolongés jusqu'en 2022, afin de permettre la déclinaison des mesures issues de la mobilisation nationale pour les habitants. Dans ce cadre, la commune décide d'adopter l'avenant au contrat de ville en veille active de Commentry.

Convention entre la Ville de Commentry et le Comité de Jumelage de Commentry

La Commune de Commentry a décidé par délibération du Conseil municipal du 19 novembre 2008, d'un jumelage avec la commune polonaise de Chojnow. Le Comité de jumelage et d'amitiés internationales de Commentry et la Commune partagent la volonté de faire vivre et de développer les initiatives de dialogue, d'échange, d'enrichissement mutuel entre notre ville et la ville de Chojnow. C'est pourquoi, afin de définir les missions respectives de la Commune et de l'Association dans ce but commun, une convention est adoptée.

Conseil municipal du 29 juin 2021

École municipale de musique et piscine municipale - Régularisation pour prestations non faites et remboursements en raison du COVID-19

Depuis Janvier 2021, des élèves ont été privés d'accès à l'Ecole de Musique. Afin de dédommager les usagers, pour la période de Janvier à Juin 2021, un dégrèvement de 50% du forfait est appliqué. De plus, les élèves exclusivement inscrits à l'atelier choral et/ou l'atelier orchestre adulte ne seront pas facturés sur cette période car ceux-ci n'ont pu avoir aucun suivi pédagogique. Depuis le 28 octobre 2020, la piscine a été fermée et il est décidé de compenser les prestations non faites auprès des usagers selon les activités et les abonnements.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat par lequel l'employeur s'engage à assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie en centre de formation. L'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 29 ans révolus d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration. Il est décidé pour la commune de Commentry de recourir au contrat d'apprentissage dès la rentrée scolaire 2021/2022.

Convention entre la commune de Saint-Eloy-les-Mines et Commentry

Dans le cadre de l'organisation de manifestations par les communes de Saint-Eloy-les-Mines et de Commentry, une convention de mutualisation de matériel a été mise en place.

Conseil municipal du 07 octobre 2021

Modification de la tarification de la Pléiade

La commune de Commentry s'est engagée dans une politique volontaire d'accès à la culture pour tous. Dans ce cadre, elle a souhaité repenser la tarification de la médiathèque la Pléiade dans une volonté de démocratisation de tous les champs culturels et afin de renforcer l'attractivité de l'équipement. Les abonnements seront gratuits pour tous à compter du 1er janvier 2021.

Demande de subvention pour la création d'un poste de manager de commerce auprès de la Banque des territoires

La ville de Commentry est lauréate du dispositif Petites Villes de Demain. Dans ce cadre, elle souhaite recruter un manager de commerce à mi-temps, pour une durée de deux ans. Les missions de cet agent porteront sur l'animation commerciale du centre-ville et la définition d'un plan d'actions en faveur du développement du commerce. La commune sollicite une subvention auprès de la Banque des territoires pour le financement de cet emploi.

Appel à projet Micro-Folie et demande de subvention afférente

Le programme Micro-Folie est un dispositif de politique culturelle porté par le Ministère de la Culture et coordonné par la Villette. Une Micro-Folie propose des contenus culturels ludiques et technologiques. Chaque Micro-Folie est articulée autour de son Musée numérique. Réunissant plusieurs milliers d'œuvres de nombreuses institutions et musées, cette galerie d'art numérique est une offre culturelle inédite incitant à la curiosité. En visite libre ou en mode conférencier, le Musée numérique est particulièrement adapté aux parcours d'éducation artistique et culturelle.
La Commune s'inscrit dans l'appel à projet pour accueillir sur son territoire une Micro-Folie au sein de sa médiathèque la Pléiade, cet équipement pourrait s'implanter dans la salle rez de jardin.

Demande de subvention pour le projet d'agrandissement et de rénovation énergétique et acoustique de l'École municipale de Musique de Commentry.

La Ville de Commentry souhaite repenser son école de musique qui a été construite en 1985 et n'offre pas les qualités d'isolation nécessaires au regard des enjeux environnementaux. Il s'agit également de régler les désordres acoustiques qui perturbent le bon fonctionnement pédagogique, de repenser les surfaces et de les agrandir.

Au regard de l'intérêt de ce projet, de son caractère structurant pour le bassin Montluçonnais et de sa dimension intercommunale, le soutien de nos partenaires habituels est sollicité et en particulier le Conseil Départemental de l'Allier dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour les projets structurants.

Demande de subvention pour l'aménagement urbain rue Jean Jacques Rousseau

L'aménagement de la rue Jean-Jacques Rousseau est un enjeu structurant dans le cadre de la reconquête du centre-ville de Commentry et de la valorisation de l'entrée de ville. Ce projet doit permettre de réussir l'association d'un univers industriel, de l'espace public et d'un habitat populaire. Cette réalisation est stratégique en terme d'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité de Commentry. Le soutien des partenaires financiers habituels est sollicité.

Attribution d'une subvention spécifique à l'association les Cop's des Sables

La commune de Commentry soutient le milieu associatif local et les projets à même de contribuer au rayonnement de la commune. La Ville s'attache par ailleurs à faciliter l'ouverture sur le monde et la découverte des jeunes commentryennes et commentryens. En 2022, Valérie Vincent et Laëtitia Chanier vont participer au Rallye Aicha des Gazelles, au Maroc : une aventure de 16 jours, dont 9 de compétitions et 2 actions solidaires. Cette initiative vise à porter des valeurs de solidarité et de partage, notamment au travers du soutien aux associations « Vaincre Les Maladies Lysosomales » et « Coeur des gazelles ». Les participantes souhaitent associer une classe de primaire de l'une des écoles commentryennes à leur projet, en entretenant un partenariat avec cette classe. Dans ce cadre, une subvention de 500€ est attribuée aux Cop's des Sables.

Acceptation de don à la commune de Commentry

Durant l'été 2021, des membres de la communauté des gens du voyage de passage dans la commune se sont installés sur l'ancien terrain de football du Vieux Bourg.
Ces personnes ont souhaité verser un don de 505€ en espèces à la commune, laquelle accepte ce don.

COMMENTRY - Le mag en lien avec les habitants de la ville
Directeur de la publication : Sylvain Bourdier
Directeur de la rédaction : Alexis Mayet
Ont participé à la rédaction : Carole Lamoine Dubost - Yannick Zulawinski - Alexis Mayet
Ligne graphique : Agence XXI Communication et Agence Turbulences
Composition et mise en page : Agence XXI Communication - info@21communication.com
Impression : Inore Groupe
Distribution : ADEF / Job Service // Tirage : 4700 exemplaires // Dépôt légal à parution
Crédits photos : Carole Lamoine Dubost - Yannick Zulawinski - Adrienne Lavedrine - Alexis Mayet
Adobe Stock - Pixabay
Mairie de Commentry - Place du 14 juillet - 03600 COMMENTRY - Tél. 04 70 08 33 30 -
communication@ville-commentry.fr
Toute l'actualité de la commune sur www.commentry.fr et Villedecommentry
Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute. Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.

Pour Commentry **évidemment!**

Ni les chiffres, ni les lettres !

La majorité serait-elle fâchée avec les chiffres ? Lors du dernier Conseil municipal, celle-ci nous a présenté le projet de travaux rue J.J. Rousseau. Aussi bien sur la forme que sur le fond, rien ne va !

Passons sur l'orthographe plus qu'approximative du dossier, révélatrice du professionnalisme absolu de l'équipe municipale. Mais tout de même, constater une anomalie de 100 000 € dans le chiffrage des travaux - calcul qui a nécessité que le projet soit provisoirement retiré en pleine séance - laisse peu de doutes sur la vérification préalable des dossiers avant leur présentation en Conseil municipal. Un principe de base, qui éviterait de faire perdre du temps à tout le monde, même si l'on sait l'idée que le Maire se fait des principes…

Sur le fond, si nous n'avons rien contre la rénovation de cette rue, il nous paraît incohérent de ne pas rénover aussi les habitations, en partenariat avec EVOLEA (dont le vice-président est… Monsieur le Maire !). Peut-être une « rénovation à 1 € »… Et bientôt, « la ville à 1€ » ? Notez également un non-sens environnemental avec l'abattage de certains arbres de cette rue. À l'heure de la végétalisation des villes, cela aurait de quoi faire sourire, si ce n'était pas si sérieux !

Sachez, au passage, que nous sommes ravis de pouvoir continuer à vous écrire à travers cette tribune. L'ambiguïté (volontaire ?) de la majorité dans le dernier bulletin municipal a créé de la confusion et surtout montré l'utilité du débat public. Car si certains ne voudraient que des louanges, nous, nous croyons à la pluralité des opinions. C'est cela aussi, la démocratie, et c'est aussi pourquoi nous restons engagés pour Commentry, évidemment !

Fernand Spaccaferri • Maria Loureiro • Claude Riboulet • Marie-Laure Descamps • Jean-Pierre Pouénat • Laure Vincent • Patrick Portet

Commentry **pour tous**

Les élus Commentry Pour Tous, conformément aux retours de la consultation sur le magazine, veulent laisser davantage de place à l'actualité municipale dans ces pages et n'ont pas souhaité publier de tribune.

90e anniversaire de la 2nde République espagnole

Le 14 avril dernier marquait le 90e anniversaire de la proclamation de la Seconde République espagnole. L'ACOMERA - Association Commentryenne pour la Mémoire Espagnole de la 2e République et ses Amis - a commémoré cette date comme chaque année lors d'un rassemblement au Monument aux Morts.
En effet, Commentry a vu l'arrivée de nombreux républicains espagnols en exil après la guerre d'Espagne et la prise de pouvoir sanglante du dictateur Franco.
Lors de cette commémoration, Thierry Verge, Premier adjoint représentant la Municipalité a rappelé que *« Commentry est une ville de métissage, une ville ouvrière : notre commune a été forgée par des populations venant d'ailleurs pour rester ici »* et a rendu hommage, « *au nom de la commune de Commentry et au nom de tous ses habitants, aux républicains espagnols et à celles et ceux tombés en défense de la République.* »

Hommage à nos morts en Indochine

À l'occasion de la Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine, Alain Schmitt, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants, et Sylvain Bourdier, Maire de Commentry, ont dévoilé la nouvelle plaque en mémoire des cinq commentryens Morts pour la France en Indochine sur la stèle, promenade H. Aucouturier :
- Henri SOULIER - 1945
- Stanislas RAJEWSKI - 1948
- Roland CHARBONNIER - 1948
- Robert MICHARD - 1952
- Roland BERTHON - 1954

Anniversaire de l'appel du 18 juin 1940

Le 18 juin a été commémoré l'appel du Général de Gaulle à la BBC, l'occasion d'honorer toutes les femmes et tous les hommes de tous horizons politiques, philosophiques ou religieux qui se sont engagés avec courage pour la Libération de la France, parfois jusqu'au sacrifice.

Fête nationale du 14 juillet

Le jour de la fête nationale, la Municipalité, en présence des représentants des pompiers et de la gendarmerie, a déposé une gerbe au Monument aux Morts en souvenir de la Révolution française et en mémoire de tous les Commentryens victimes de la guerre. Dans son discours, Thierry Verge a déclaré « *La Révolution française ne cesse pas, elle est dans chaque progrès démocratique, chaque renforcement de la République du peuple, chaque résistance à l'oppression, chaque avancée des libertés, de l'égalité, de la fraternité. Et puisque nous sommes devant ce monument, comment ne pas ajouter, à la devise nationale, l'idéal de paix, et l'impératif de solidarité, qui sont un devoir devant nos Anciens tombés au champ d'honneur.* »

11 novembre

C'est une cérémonie toute en solennité dans des conditions « habituelles », c'est à dire sans être abrégée du fait des consignes sanitaires, qui s'est tenue le 11 novembre, pour le 103e anniversaire de l'armistice de 1918 mettant fin à la Grande Guerre.
Le défilé, en présence de l'Harmonie Commentryenne, des personnalités civiles et militaires et de la population a conduit les participants de la Place du 14 Juillet au Monument aux Morts.
Les enfants des écoles primaires étaient présents pour chanter l'hymne national et l' « hymne de la vie ». Des collégiens et lycéens ont quant à eux procédé à la lecture de deux lettres de Poilus, partageant la réalité humaine de la guerre.
Ce moment de souvenir, intergénérationnel et populaire, a permis de raviver la mémoire de nos morts et la perspective d'un avenir de paix.

HOMMAGE À JEAN LANDRON

En présence de sa femme, Odette, de ses proches, des anciens Maires Guy Formet et Jean-Louis Gaby, du Secrétaire départemental de la CGT de l'Allier, de Alain Passat, secrétaire de section du Parti Communiste de Commentry, de personnalités locales, élus et anciens élus du territoire, de militants syndicaux de tout le département, la commune a rendu hommage à Jean Landron, ancien Adjoint au Maire de 1983 à 2001.

Le bâtiment communal du 13 bis rue du Bourbonnais (le CCAI) porte désormais le nom d'Espace Jean Landron, suite au vote du conseil municipal du 7 octobre dernier.

Jean Landron (1927-2017) fut ouvrier à l'Alimentation équilibrée de Commentry - Rhône-Poulenc de 1948 à 1983, dirigeant syndical de la CGT, secrétaire de l'Union Locale de 1954 à 1981, secrétaire du syndicat et du comité d'établissement de l'AEC, membre du comité exécutif de la Fédération de la Chimie et du bureau de l'Union Départementale. Il fut également responsable de la section PCF de Commentry.

Sylvain Bourdier a souhaité que « *les Commentryennes et les Commentryens, les militants et bénévoles, se souviennent que ce sont des hommes et des femmes comme Jean qui ont fait Commentry, une ville ouvrière, fraternelle et humaniste, et qu'ils puissent prendre conscience de l'importance d'agir ensemble pour relever les grands défis de notre temps, et d'abord celui de la dignité des petits, des exploités, de ceux dont certains disent qu'ils ne sont rien, mais qui pourtant sont tout.* »

Alain Passat a quant à lui indiqué que « *Jean a été un homme qui a marqué l'Histoire de Commentry et de sa région. Il laissera un sillon de droiture et d'honnêteté, il doit rester un exemple pour les générations à venir.* »

Signature de la convention
entre la commune et le comité de jumelage

A l'occasion de la fête de la Constitution polonaise, le 3 mai dernier, le président du Comité de Jumelage Christophe Zulawinski et le Maire Sylvain Bourdier ont signé la convention entre la ville et l'association, suite à la délibération du conseil municipal du 13 avril.

Cette convention a pour but de définir les engagements réciproques de la commune et du comité pour faire vivre le jumelage avec Chojnów.

Le Président a eu une pensée pour Jeanne Kowalski, Janine Pawlik et Catherine Malski qui nous ont quittés dernièrement.

Sylvain Bourdier a remercié le comité de jumelage, toutes celles et ceux qui ont contribué à la construction du partenariat avec notre ville jumelle, et notamment Jean-Louis Gaby, Maire honoraire.

La commune de Commentry **honore les soignants**

À l'occasion de la fête nationale, le Maire a remis la Médaille de la Ville à titre collectif aux professionnels de santé mobilisés dès le 20 avril au centre municipal de vaccination de l'Agora, en présence de Jean-Louis Gaby, Maire honoraire, du Major Zimmermann de la communauté de brigade de gendarmerie, d'Olivier Picandet des Sapeurs-pompiers de Commentry, d'agents municipaux chargés de la vaccination et des élus.
La commune remercie chaleureusement les soignants à qui la commune doit sa gratitude. Au total, ce sont plus de 9000 doses de vaccin qui ont été distribuées à l'Agora.
La Ville remercie également ses agents et les bénévoles qui ont pris part à cette campagne de santé publique.

De Commentry à l'Olympique Lyonnais

Sarah Rougeron, sur le terrain du meilleur club féminin du monde

Originaire de Commentry, Sarah Rougeron est tombée dans le filet du football depuis qu'elle est toute petite. Une passion indéfectible qu'elle doit avant tout à ses parents qui donnaient à l'époque de leur temps en sein de l'USPC et du COAC, mais également à ses frères et sœurs qui eux aussi entretiennent un penchant commun pour la pratique de ce sport collectif.
De Commentry à Lyon, en passant par Montluçon, Sarah Rougeron a déjà un sacré parcours footballistique. La voilà plus que jamais lancée puisqu'elle a rejoint récemment le prestigieux Club de l'Olympique Lyonnais, où elle évolue avec les U16 depuis la rentrée sportive 2021.

Durant cet été, à quelques jours de son entrée au Club, Sarah a accepté de répondre à nos questions permettant de mieux la découvrir. Rencontre avec une jeune fille pleine de joie de vivre qui a fait ses premières balles en U6 à Commentry.

Quelles sont tes attaches à Commentry ?
Au-delà du fait que mon grand-père y vit, Commentry, c'est là que tout a commencé : ma vie de petite fille, ma scolarité à l'école du Bourbonnais puis à Edith Busseron. Et puis, c'est aussi là, que j'ai goûté aux premiers ballons sur les stades en accompagnant mes frères, ma sœur et mes parents sur les terrains. Cela fait déjà dix ans !

Le football était-il pour toi une évidence ?
J'ai commencé par de la baby gym à l'Espérance, mais dès mes cinq ans, j'ai chaussé les crampons avec le reste des membres de la famille. Il y avait une bonne ambiance, cela me plaisait, et je me suis prise au jeu.

Depuis, quel est ton parcours sportif ?
De 2011 à 2013, j'ai joué au sein du club de l'USPC avec comme entraîneurs Jean Michel Carneiro, Nathanaël Prévost, et ma maman d'amour. Puis j'ai intégré le club Montluçon Football avec comme coachs Pedro Sanchez, Kevin Bergeot, Yannick Bernard, Pouic Charpentier, Loïc Cornillon, Manu Paul, et surtout mon papa d'amour. (Désolée si j'ai oublié certaines personnes…). Je suis passée par les sélections départementales, régionales et nationales. Et aujourd'hui, je suis à quelques jours de mon entrée à l'Olympique Lyonnais.

Et justement, comment s'est passé ton recrutement à l'OL?
J'ai participé à une journée porte ouverte avec Aby Charpentier (ex et future coéquipière) à l'Olympique Lyonnais. Après cette journée découverte, nous avons été invités plusieurs fois à rejoindre le Club sur des périodes de vacances scolaires durant 3 ans.

Jouer dans un très grand club était ton rêve. Il est désormais exaucé. Qu'espères-tu de cette saison sportive ? As-tu d'autres objectifs ?
J'ai pour ambition d'améliorer mes performances techniques et physiques. Et comme un rêve en entraîne un autre, le second est d'intégrer le groupe France et d'être titulaire à l'OL. Mais pour cela, je dois encore plus travailler, être assidue, tant sur le plan sportif que sur le plan scolaire, tout en garantissant un état d'esprit irréprochable. C'est indispensable.

Un mot de conclusion pour les Commentryens ?
Merci à tous de me suivre et de m'encourager dans mon parcours sportif. Je remercie aussi tous les éducateurs qui m'ont permis de progresser tout au long de ces années. Et pour les jeunes Commentryens « Si vous avez un rêve, ne lâchez rien, soyez tenaces !

Propos recueillis le 30 juillet 2021 à Commentry

Pascal Reliant sur la route du succès

Ce n'est pas parce que Pascal Reliant est élu que ses résultats ne doivent pas être salués. Au contraire, l'Adjoint au Sport de la Ville était dernièrement présent au Championnat de France des Elus à Louroux-Bourbonnais pour porter les couleurs de Commentry. Après avoir franchi 9 km de cross le matin et 20 km en VTT l'après-midi, Pascal Reliant a su s'imposer pour accéder à la plus haute marche du podium. Il est devenu Champion de France de cross et combiné cross-vtt dans sa catégorie. Mais il ne veut pas en rester là. « *Je m'entraîne beaucoup autant en course à pieds qu'en vélo pour me maintenir en forme. Mon rêve est de remporter un jour les championnats sur route mais le niveau est très élevé* ».

Sportif depuis toujours, Pascal Reliant s'est d'abord essayé à la pratique du foot pour succomber plus tard à la passion du vélo. En parallèle, il pratique aussi la course à pieds et surtout le trail. « *Avec mon fils, qui partage les mêmes sports que moi, nous avons fait le marathon de Paris. J'en garde un très bon souvenir* ».

Elles participent au Rallye des Gazelles

L'une est coiffeuse, la seconde est cheffe de cuisine au collège d'Huriel. Laëtitia Chanier et Valérie Vincent ont décidé de se lancer dans cette aventure extraordinaire qu'est le Rallye Aïcha des Gazelles, une aventure sportive mais surtout humaine où la solidarité et le partage sont des valeurs importantes.

Le Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc est un rallye-raid ayant lieu dans les parties désertes du sud du Maroc. Valérie et Laëtitia, deux mamans, à la fois amies, sportives et solidaires, vont participer à ce rallye 100% féminin, en début d'année 2022, qui allie sportivité et entraide.

Elles sont toutes les deux attachées et impliquées contre les maladies lysosomales, des maladies génétiques rares qui touchent près de 3 000 personnes en France. Le rallye mettra ces causes en lumière. Bravo et bonne chance à elles !

Il était temps de se retrouver !

Le 17 septembre dernier, la Municipalité avait convié la population à l'Agora pour le lancement de la saison culturelle 2021-2022 initiée par la Commune.
Lors d'une soirée festive dans une salle de spectacle quasiment pleine, l'artiste Wally a donné le ton des 10 prochains mois. La culture s'égrènera dans toutes ses composantes pour insuffler une grande bouffée d'émotions et ouvrir les Commentryens à de nouveaux horizons à explorer loin des écrans.
La saison 2021-2022 laissera la part belle aux mots. Après avoir accueilli Carmen Maria Vega avec son hommage à Boris Vian, ainsi que la Compagnie Le P'tit Bastingue autour du texte formidable de Giono " l'Homme qui plantait des arbres ", la scène de l'Agora laissera place à Cristiana Réali qui interprétera Simone Veil en janvier.
Les vertus de la musique liées à celles de la lecture, l'Harmonie Commentryenne sortira les cuivres pour donner vie au Petit Prince, un défi relevé par cinquante musiciens et Olivier Caméli à la narration.
La Pléiade n'a, quant à elle, pas dit son dernier mot. En effet, à l'occasion de la 6e édition des Nuits de la lecture, la médiathèque communale vous réserve le 22 janvier lectures, ateliers jeux de société, concert intimiste et plein de surprises.
Bien entendu, d'autres dates viennent compléter le programme : musique, humour, expositions, concerts, théâtre, cinéma réchaufferont les murs des infrastructures culturelles de la ville et les cœurs après les dix-huit derniers mois marqués par des interruptions, des fermetures imposées par la pandémie.

Oui, il est désormais temps de se retrouver !

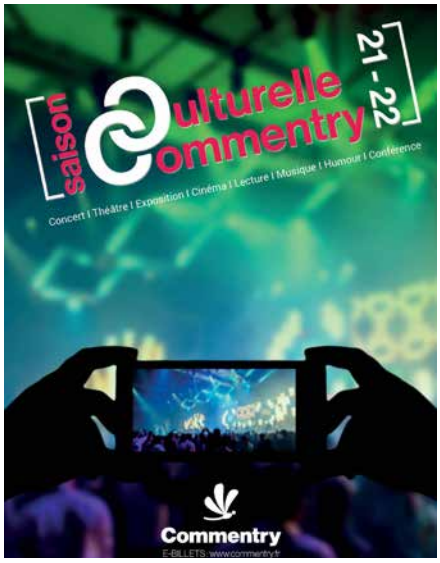

PRATIQUE
Retrouvez l'intégralité de la programmation culturelle de la commune de commentry sur www.commentry.fr ainsi que sa billetterie en ligne
L'Agora, rue Abel Gance.
Tél : 04.70.64.49.09.
Horaires d'ouverture billetterie :
du mardi au vendredi, de 13 h 30 à 18 h 00

La Pléiade, place de la Butte.
Tél : 04.70.64.40.60.
Horaires d'ouverture : mardi et jeudi, de 14 h à 18 h ; mercredi, vendredi et samedi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Samedi 27 novembre

Le Petit Prince

Concert Harmonie Commentryenne
A 20h30, salle de l'Agora, Conte musical sur le « Le Petit Prince » proposé par l'Harmonie Commentryenne.
50 musiciens sur scène avec la participation d'Olivier Caméli.
Tout public
10€ / 5€ tarif réduit
En partenariat avec l'OMPAC

Renseignements : Agora - 04 70 64 49 09

Téléthon

Samedi 4 décembre

Téléthon

Autour de l'Hôtel-de-Ville. Dès 10h30
Défis sportifs
Randonnée l'après-midi avec distribution d'une soupe à l'arrivée. Participation 3 euros
Buffet, buvette toute la journée
Organisé par l'amicale du Clos des acacias

Renseignements : 06 43 64 51 97

Vendredi 17 décembre

Aqua Noël

De 17h à 21h, à La Piscine, soirée festive "Aqua Noël" avec jardin aquatique, baptême de plongée, animations musicales, et si tout le monde est sage, visite du Père Noël.

Renseignements : La Piscine
loic.rabant@ville-commentry.fr
04 70 02 29 60

Du 17 au 21 décembre, **Noël à Commentry**

Marché de Noël sur 5 jours : Artisans créateurs, producteurs fermiers,

Vendredi 17 décembre

Noël à Commentry

9h00 : Ouverture du marché de Noël
Carrousel pour les enfants
Clown sculpteur de ballons

18h00 : Inauguration officielle par la municipalité et l'Union des commerçants

19h00 : Vœux du maire à la population

Animation musicale assurée par le Libellula orchestra

Renseignements :
l'Agora - 04 70 64 49 09
en partenariat avec L'Union des Commerçants

Samedi 18 décembre

Noël à Commentry

10h-19h : Marché de Noël
Carrousel pour les enfants
Clown sculpteur de ballons

14h30 : cinéma au théâtre, Zébulon et les médecins volants - 43mn - Gratuit

Goûter pour les enfants

15h-19h : Ferme pédagogique de la Ganne
A partir de 19h30 : ronde des Pères Noël organisée par l'OMPAC. Participation de 2€
Parcours ludique pour enfants et adultes.
Les bénéfices de l'opération seront reversés au Téléthon.

Renseignements :
l'Agora - 04 70 64 49 09
en partenariat avec L'Union des Commerçants

Dimanche 19 décembre

Noël à Commentry

10h-19h : Marché de Noël
Carrousel pour les enfants
Clown sculpteur de ballons
Visite du Père-Noël

14h30 : cinéma au théâtre
Le peuple loup - 1h43 - Gratuit

Goûter pour les enfants

15h-19h : Ferme pédagogique de la Ganne

Renseignements :
l'Agora - 04 70 64 49 09
en partenariat avec L'Union des Commerçants

Lundi 20 décembre

Noël à Commentry

10h-20h : Marché de Noël
Carrousel pour les enfants
Clown sculpteur de ballons

De 14h à 17h : promenade en poney

Visite du Père-Noël en calèche

Dès 18h : Moules Frites à emporter sur réservation au 06 30 94 40 48

Renseignements :
l'Agora - 04 70 64 49 09
en partenariat avec L'Union des Commerçants

Mardi 21 décembre

Noël à Commentry

10h-19h : Marché de Noël
Carrousel pour les enfants
Clown sculpteur de ballons

De 14h à 17h : promenade en poney

Visite du Père-Noël en calèche

Dès 14h : dégustation et vente d'huîtres à emporter sur réservation au 06 30 94 40 48

Renseignements :
l'Agora - 04 70 64 49 09
en partenariat avec L'Union des Commerçants

Jeudi 23 décembre

Don du sang

A l'agora, de 15h à 19h, collecte de sang organisée par l'association pour le don du sang bénévole de Commentry.

Renseignements :
Thierry Perret - 06 71 95 63 50

Vendredi 21 janvier

Les combats d'une effrontée

A l'Agora, 20h30, pièce de théâtre « Simone Veil, les combats d'une effrontée » interprétée par Cristiana Réali.

Renseignements :
Agora - 04 70 64 49 09

SPORTS

Football au stade synthétique
CFC - COSNE D'ALLIER
le 27 novembre à 20h
CFC - SAINT YORRE
le 11 décembre à 20h

Basket au gymnase Jean Pellez
BEC - PONT DU CHATEAU
le 4 décembre à 20h
(horaire à confirmer)

RUGBY au stade municipal
ASFC-RIOM ES MONTAGNE
le 28 novembre à 15h
ASFC - SAINT POURCAIN
le 12 décembre à 15h
ASFC - SAINT BONNET PRES DE RIOM
le 19 décembre à 15h

festivités

Noël à COMMENTRY

du 17 au 21 décembre 2021

© Direction de la communication - Ville de Commentry - IPNS

• MARCHÉ DE NOËL • CINÉMA POUR ENFANTS • RONDE DES PÈRES NOËL •
• FERME PÉDAGOGIQUE • PROMENADE EN PONEY • MANÈGE •
• DÉGUSTATIONS ET VENTE À EMPORTER •
• PÈRE-NOËL EN CALÈCHE •

www.commentry.fr

Commentry

artisans &commerçants